



# COMMUNAUTE DE COMMUNES

## DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG

### DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 22 FEVRIER 2024

Nombre de membres  
du Conseil

Communautaire : **48**

Nombre de membres  
qui se trouvent

en fonction : **48**

Nombre de délégués :

- présents : **40**

- représentés : **5**

**TOTAL 45**

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 22 février à 19 heures 00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Laurent FURST, Président.

#### Membres présents :

<i>Pour la commune d'ALTORF :</i> M. Bruno EYDER, Maire Mme Laurence HOMMEL, Adjointe	<i>Pour la commune d'ERGERSHEIM :</i> Mme Marianne WEHR, Maire M. Denis TOURNEMAINE, Adjoint	<i>Pour la ville de MUTZIG :</i> M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire Mme Caroline PFISTER, Adjointe
<i>Pour la commune d'AVOLSHEIM :</i> M. Pascal GEHIN, Maire -	<i>Pour la commune d'ERNOLSHEIM-B. :</i> M. Eric FRANCHET, Maire Mme Solène HOEHN, Adjointe	- - M. Patrick SCHULTHEISS, Cons. Mun.
<i>Pour la commune de DACHSTEIN :</i> - M. Fabien SCHMITT, Adjoint	<i>Pour la commune de GRESSWILLER :</i> M. Pierre THIELEN, Maire Mme Sandrine HIMBERT, Adjointe	-
<i>Pour la commune de DINSHEIM/BR. :</i> Mme Marie-Reine FISCHER, Maire M. Laurent JUSZCZAK, Cons. Mun.	<i>Pour la commune d'HEILIGENBERG :</i> M. Guy ERNST, Maire -	<i>Pour la commune de NIEDERHASLACH :</i> Mme Marielle HELLBOURG, Maire M. Laurent FARON, Adjoint
<i>Pour la commune de DORLSHEIM :</i> M. Gilbert ROTH, Maire Mme Marie-Mad. IANTZEN, Adjointe -	<i>Pour la ville de MOLSHEIM :</i> M. Laurent FURST, Maire Mme Chantal JEANPERT, Adjointe M. Philippe HEITZ, Adjoint Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe M. Gilbert STECK, Adjoint M. Martial HELLER, Adjoint	<i>Pour la commune d'OBERSHASLACH :</i> M. Jean BIEHLER, Maire Mme Mireille RODRIGUEZ, Adjointe
<i>Pour la commune de DUPPIGHEIM :</i> M. Julien HAEGY, Maire -	Mme Christelle WAGNER-TONNER, Adjointe Mme Catherine WOLFF, Cons. Mun. M. Jean-Michel WEBER, Cons. Mun. -	<i>Pour la commune de SOULTZ-BAINS :</i> M. Alain VON WIEDNER, Adjoint M. Nicolas WEBER, Adjoint
<i>Pour la commune de DUTTLENHEIM :</i> M. Alexandre DENISTY, Maire Mme Sylvia FENGER HOFFMANN, Adjointe M. Philippe BUCHMANN, Cons. Mun.		<i>Pour la commune de STILL :</i> M. Alexandre GONCALVES, Maire Mme Chantal SITTLER, Adjointe
		<i>Pour la commune de WOLXHEIM :</i> M. Adrien KIFFEL, Maire -

#### Membres représentés :

Mme Laetitia MARTZ

ayant donné procuration à M. Fabien SCHMITT

M. David PAULY

ayant donné procuration à M. Gilbert ROTH

Mme Marie-Bernadette PIETTRE,

ayant donné procuration à M. Jean-Michel WEBER

M. Claudio FAZIO

ayant donné procuration à M. Alexandre GONCALVES

Mme Nathalie DISCHLER,

ayant donné procuration à M. Adrien KIFFEL

#### Membre titulaire représenté par son suppléant :

-

#### Membre excusé :

Mme Véronique ELO, Adjointe de DUPPIGHEIM

#### Assistaient en outre (membre suppléant n'ayant pas voix délibérative) :

M. Christian WAGNER, Adjoint d'AVOLSHEIM

M. Jean-François SCHNEIDER, Adjoint d'HEILIGENBERG

**OBJET : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES – ZONE D’ACTIVITES A DORLISHEIM,  
1<sup>ERE</sup> TRANCHE : ACQUISITION FONCIERE**

**N° 24-07**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** sa délibération N° 99-21 du 10 février 1999 décidant d’acquérir les propriétés foncières incluses dans le périmètre d’aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la zone d’activités à DORLISHEIM, lieux-dits « Gebreit » et « Barrière » ;

**VU** sa délibération N° 01-68 du 19 décembre 2001, décidant de vendre à BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S., le terrain industriel inclus dans le périmètre d’aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la zone d’activités à DORLISHEIM, cadastrée section 11, parcelle N° 662/112, lieudit « Gebreit », avec 800 ares ;

**VU** ses délibérations N° 12-09 du 29 février 2012 et N° 12-95 du 28 septembre 2012, décidant d’acquérir 4 autres parcelles tombant dans l’emprise foncière de la zone d’activités en question ;

**VU** sa délibération N° 11-100 du 21 décembre 2011, décidant de vendre à BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S., une emprise foncière complémentaire de 168,36 ares ;

**VU** sa délibération N° 19-77 du 10 octobre 2019, décidant d’acquérir 2 autres parcelles tombant dans l’emprise foncière de la zone d’activités en question ;

**VU** sa délibération N° 19-97 du 19 décembre 2019, décidant de vendre à BUGATTI AUTOMOBILES S.A.S., une emprise foncière complémentaire de 63,38 ares ;

**CONSIDERANT** que, pour s’assurer la maîtrise foncière totale de ladite zone, il reste 3 parcelles à acquérir auprès de propriétaires privés ;

**CONSIDERANT** qu’un des propriétaires concernés nous ont fait savoir qu’ils étaient désormais disposés à nous céder son bien ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en séance du 8 février 2024 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Vice-Président ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**par 44 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION  
décide**

d’acquérir la parcelle, incluse dans le périmètre d’aménagement de la 1<sup>ère</sup> tranche de la zone d’activités à DORLISHEIM, cadastrée comme suit :

**Commune de DORLISHEIM**

<u>Section</u>	<u>N°</u>	<u>Lieudit</u>	<u>Contenance</u>
26	7	Gebreit	75,45 ares

au prix de 1.100,00 € l’are, la transaction foncière totale s’élevant ainsi à 82.995,00 €,

**et autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer tout document concourant à ces acquisitions foncières, notamment les actes translatifs de propriété en résultant.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Jean BIEHLER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 23 février 2024
- publication sur le site internet le : 23 février 2024

# Acte à classer

**DE-24-07**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-02-23T11-39-34.00 ( MI251197672 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20240222-DE-24-07-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : DEVELOPPEMENT ET ACTIONS ECONOMIQUES - TRAVAIL D'ACTIVITES A DORLISHEIM, 1ERE TRANCHE : ACQUISITION FONCIERE

Date de décision : 22/02/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [24-07 DEV ECO ZA DORLISHEIM ACQUISITION FONCIERE.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 23/02/24 à 11:39

Par SEGUIN Muriel

Transmis

Date 23/02/24 à 11:39

Par SEGUIN Muriel

Accusé de réception

Date 23/02/24 à 11:46